

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 10 OCTOBRE 2011

L'an deux mille onze le lundi 10 octobre à 18 heures, s'est réuni le Conseil Municipal de La Charitésur-Loire, sous la présidence de M. Gaëtan GORCE, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Gaëtan GORCE, Maire – Bernard LANDRY, Eric LALOY, Blandine DELAPORTE, Caroline DEVEAUX, Jean LENOIR, Claude PICQ, Janine LABONNE Jocelyne GUILLAUMOT, Adjoints – Frédéric CIRILLO, Suzanne GUILLARD, Gérard VOISINE, Sylvie BONHOMME. Bernard DUBRESSON, Marie-Thérèse BRIVET, Robert CLAMENT, Gérald BARON, Patrick PERROT, Jeanne JAGUELIN, Pierre MARQUIS, Christine MICHON (partie en cours de séance a donné pouvoir à Gérald BARON), Frédéric BRUT, Conseillers Municipaux.

<u>Etaient représentés</u> : Cécile BOUSSIQUET par Caroline DEVEAUX - Christiane VAAST par Bernard DUBRESSON.

Etait excusée : Chantal TURE, Annie VANNIER, Abdo MOUNIR,

Secrétaire de séance : Jean LENOIR

QUESTION N°1

PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS-ORLEANS-CLERMONT-LYON - DEBAT PUBLIC - PRISE DE POSITION DE LA VILLE DE LA CHARITE SUR LOIRE

Rapporteur: Monsieur Le Maire

Le débat public portant sur le projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) vient de s'engager pour une durée de 4 mois.

Ce grand moment de concertation sur un projet décisif pour l'avenir de notre département et plus particulièrement pour le Val de Loire et La Charité, nécessite une forte mobilisation de tous les élus et acteurs du développement local.

Conscient des enjeux que représenterait l'existence d'une ligne à grande vitesse pour le développement de la Nièvre, la Ville de La Charité s/Loire avait décidé dès octobre 2009, d'adhérer à l'association Grand Centre-Auvergne promouvant ce projet.

Réseau Ferré de France, maître d'ouvrage du dossier, a élaboré 4 scénarios de tracé :

Un tracé "ouest"
Un tracé "ouest-sud"
Un tracé "médian"
Un tracé "est".

Beaucoup d'élus nivernais et plus particulièrement ceux du Pays Bourgogne-Nivernaise estiment que le tracé "médian" serait le plus à même d'apporter de réelles solutions de désenclavement de notre territoire.

La LGV POCL serait un outil de développement économique et industriel local et de stratégie territoriale en permettant aux collectivités concernées de valoriser leurs disponibilités foncières pour l'implantation d'entreprises mais aussi des facilités d'accès pour les nivernais et les charitois aux équipements de recherche, de développement, d'enseignement mais aussi de loisirs et culturels que peuvent offrir la région parisienne ou l'agglomération lyonnaise.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil Municipal réaffirme son soutien au projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon en privilégiant le scénario "médian". Il tient à exprimer

parallèlement sa détermination à ce que ce projet irrigue bien l'ensemble du territoire, en particulier le secteur ouest de la Nièvre. Aussi, il demande que l'hypothèse d'un décrochement à partir de Gien pour desservir Cosne et La Charité soit mise à l'étude.

Parallèlement, les élus charitois souhaitent saisir l'occasion du débat sur la LGV pour rappeler la nécessité de pérenniser les liaisons Corail Inter-Cités, d'assurer leur amélioration avec la possibilité d'arrêt de trains THEOS à Cosne et l'augmentation de la vitesse sur la ligne, de veiller à leur régularité et de travailler à l'aménagement de la gare de Paris-Bercy.

Le TGV ne doit pas constituer une alternative à la liaison Corail Inter-Cités mais un complément à celle-ci pour diversifier et moderniser la desserte de notre territoire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et sur proposition du Maire, émet le vœu suivant :

- **APPORTE**, au regard de l'enjeu d'aménagement du territoire mais aussi des intérêts économiques et environnementaux, son total soutien au scénario "médian" avec l'étude d'un décrochement de la ligne à partir de Gien pour desservir les villes de Cosne-Cours s/Loire, La Charité s/Loire.
- **DEMANDE** la préservation et l'amélioration de la liaison Corail Inter-Cités : le maintien des liaisons existantes en semaine, leur augmentation le week-end, la possibilité d'arrêt de trains TEOZ à Cosne et l'augmentation de la vitesse sur la ligne, un meilleur respect des horaires et l'aménagement de la gare de Paris-Bercy.
- **MANDATE** le Maire pour apporter au débat public, la présente contribution du Conseil Municipal de La Charité s/Loire et réaliser, le cas échéant, un cahier d'acteur présentant la position de la Ville de La Charité s/Loire.

Voeu adopté à l'UNANIMITE.

POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE,

Gaelan Gorce